PROCÈS-VERBAL N°1

COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : **À :**	**Mardi 21 septembre 2021** **9h30 à la Ligue Centre-Val de Loire**
Présidence :	**M. Alain DESOEUVRES**
Présents :	**MM. Jean-Claude CLOUVET (18), Jean-Claude BAYARRI (28), Patrick CHAMPAGNAT (36), Bernard FREULON (37), Maurice FOURNILLON (41), Eric JOUBERT (45) et Guy MALBRAND**
Assistent à la séance :	**Mme Cindie HUDE, Référente administrative** **MM. Jean-Paul MARCHAL (gestion FAFA), Frédéric DEMAY (28), Jean-Claude MARTINIERE (37) et Jean-Claude SCHEURER (45)**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Glossaire :
CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives
CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
AOP : Arrêté d'Ouverture au Public
PV CDS : Procès-Verbal de la Commission de Sécurité
SYN : terrain synthétique

INFO : Les présents « classements Ed 2021 » proposés par la CRTIS ce jour, deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la CFTIS après vérification et confirmation

A tous les Districts de la Ligue Centre-Val de Loire de Football :
La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée ''zone de dégagement'' en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 3.3 - Ed 2021)

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives 2021 /2022

Président : Alain DESOEUVRES, Secrétaire Général de la Ligue Centre-Val de Loire
Secrétaire : Guy MALBRAND, CRTIS / CFTIS
Membres : Les Présidents de CDTIS
Gestion FAFA : Jean-Paul MARCHAL
Secrétaire Administrative : Cindie HUDE

La Commission Régionale

- Est heureuse d'accueillir les nouveaux Présidents de CDTIS : Mrs **Bernard FREULON** pour le 37 et **Eric JOUBERT** pour le 45
- Remercie Mr **Bernard JAHIER** pour service rendu

RETOUR CFTIS pour classements validés

Pas de dossier.

Contrôle des clubs N3 et R1 vis-à-vis de leur installation (T3 minimum)

Pour rappel :

Pour donner suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T3 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérées + bancs 5m et 1m50 + main courante obstruée – 2 vestiaires de 25m² HS minimum + « arbitres » 12m² HS + bureau de 6m² - liaison aire de jeu / vestiaires sécurisée
- ✓ **Tout autre relevé** des CDTIS sera étudié pour avis suite aux migrations et sur les bases de l'existant au 01/07/2021
- ✓ **En prévision d'accession :** la CRTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CRTIS
- ✓ Ces niveaux de classement ne sont pas figés et peuvent évoluer à tous moments

Clubs en N3	Niveau équipement	Nom du terrain
J3S AMILLY (45)	**T3 (existant)**	Stade Georges Clériceau 1
C'CHARTRES FOOT 2 (28)	**T3SYN**	Stade James Delarue
AVOINE O. CHINON (37)	**T3**	Stade Marcel Vignaud 1
US ORLEANS 2 (45)	**T2**	Stade de la Source 2
USM MONTARGIS (45)	**T3**	Stade Maurice Béraud 1
FC OUEST TOURANGEAUX (37)	**T2**	Complexe Sportf de la Haye
FC MONTLOUIS (37)	**T3**	Stade Eugène Cholet 1
FC ST JEAN LE BLANC (45)	**T3**	Stade Lionel Charbonnier 1
FC DEOLS (36)	**T3**	Stade Jean Bizet 1
LA BERRICHONNE 2 (36)	**T3**	Stade Claude Jamet 1
VIERZON FC (18)	**T2**	**Stade de Brouhot 1**
US CHATEAUNEUF SUR LOIRE (45)	**T3SYN (existant)**	Stade du Lièvre d'or
USM SARAN (45)	**T3**	Stade Jacques Mazzucca 1
BOURGES FOOT 2 (18)	**T3SYN**	Stade Yves du Manoir 1

Clubs en R1	Niveau équipement	Nom du terrain
CHAMBRAY FC	T5 – non conforme	Stade du Breuil 2
JOUE LES TOURS FCT	**T5 - non conforme**	Stade Jean Bouin 1
PITHIVIERS CA	**Travaux 21/22 max**	Complexe Sportif Marcel Piquemal
BLOIS FOOT 41 2	**T2**	Stade des Allées Jean Leroi 1
C CHARTRES F. 3	**T3SYN**	Stade James Delarue
VINEUIL SF	**T3**	Stade Municipal 1 (Vineuil)
DROUAIS FC	**T3**	Stade Jean Bruck 1
ST GEORGES S/EURE	**(Existant)**	Stade Jean Leroy 1
BOURGES FOOT 18 3	**T3SYN**	Stade Yves du Manoir 1
BOURGES PORT. AS	**T3SYN**	Stade des Grands Beauregards
CONTRES AS	**T3**	Stade Henri Chartier 1
AZAY CHEILLE SC	**T3**	Stade de la Loge 1
ST CYR SUR LOIRE EB	**T3**	Complexe Sportif Guy Drut 1
ST AMAND MONTROND AS	**T3 Emprise foncière**	Stade Alphonse Gesset
TOURS	**T2**	Stade de la Vallée du Cher

Concernant la R1 vis-à-vis de leur équipement sportif et suite à divers courriers aux propriétaires (copie au club), il est défini :

- **Club de JOUE les TOURS :** Prend note du courrier de Mr Judicaël Osmond, Adjoint délégué aux Sports du 30/09/2021 nous informant une mise en travaux du 18/10 au 12/11/2021 pour les blocs vestiaires. Avis favorable de la CRTIS et contrôle en fin de chantier
  - ✓ Fournir le plan - projet
- **Club de CHAMBRAY les TOURS** : La sécurisation devra être établie fonction du plan fourni et ce, à partir du 01/10/2021. Transmis à la Commission des délégués
- **Club de PITHIVIERS** : À la suite de la visite de Mr Desoeuvres, un accord a été trouvé sur les locaux et la sécurisation provisoire avant travaux)

Pour ces 3 clubs, l'accession sera possible que sur présentation d'un équipement conforme au niveau T3. Pour le maintien, il devra être fourni un plan projet avant le 01/02/2022 ou présenté un équipement de repli T3 (A notifier au club et propriétaire).

Contrôle des clubs R2 et R3 vis-à-vis de leur installation (T5 minimum)

Pour rappel :

Pour donner suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m² HS minimum + « arbitres » 8m² HS + bureau de 6m² recommandé
- ✓ **Tout autre relevé** des CDTIS sera étudié pour avis suite aux migrations et sur les bases de l'existant au 01/07/2021 **dont pour T5**

- ✓ **En prévision d'accession en R1 ou de maintien :** la CRTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CRTIS
- ✓ Ces niveaux de classement ne sont pas figés et peuvent évoluer à tous moments

Clubs en R2	Niveau équipement	Nom du terrain
ACP TOURS	T3	Stade du Danemark
MAINVILLIERS CS	Faire rapport - Travaux	Stade Bernard Maroquin
ST PRYVE ST HILAIRE 2	T2	Stade du Grand Clos 1
MONTLOUIS FC 2	T5SYN	Stade Eugène Cholet 2
DROUAIS FC 2	T3	Stade Jean Bruck 1
JOUE PORT. US	T3	Stade des Bercelleries 1
INGRE FCM	T4SYN	Stade de Bel Air 1
LUISANT AC	T3SYN	Stade Claude Desgrouas
MASSAY SC	T5	Stade Théodore Larcheveque 1
BEAUGENCY USBVL	Non classé	Stade Paul Lebugle 1 Visite à prévoir
VIERZON FC 2	T2	Stade de Brouhot 1
AMILLY J3S 2	T3	Stade Georges Clériceau 1
NOGENT LE ROI ES	T4	Stade Jules Bigeard 1
SARAN USM 2	T3	Stade Jacques Mazzucca 1
TOURS FC 2	T4SYN	Stade de la Vallée du Cher 10
ST JEAN BRAYE SMOC	T3SYN	Stade Marcel Thomas
BOURGES FOOT 2	T3SYN	Stade Yves du Manoir 1
BOURGES MOULON ES	T5SYN	Stade de la Sente aux Loups
ST DOULCHARD FC	T5	Stade des Verdins 1
LA CHAUSSEE ASJ	T4	Stade Pierre Charlot
CHAINGY ST AY E.	T4	Stade Lucien Grignoux 1
OLIVET USM	T3	Complexe Sportif du Donjon 1
SULLY SUR LOIRE CSM	T4	Stade Lionel Jourdain 1
OUEST TOURANGEAU FC 2	T4 SYN	Complexe de la Haye 3
ST JEAN LE BLANC FC 2	T3	Stade Lionel Charbonnier 1
AVOINE O. CHINON C. 2	T3	Stade de la plaine des vaux 1
DIORS FC	T4	Stade Patrick et Céline Guillou 2

Clubs en R3	Niveau équipement	Nom du terrain
LUCE AMICALE	T5	Stade Jean Boudrie 1
AZAY CHEILLE SC 2	T3	Stade de la Loge 1
DAMMARIE FOOT BOIS	T4	Stade de la Filerie 1
C CHARTRES F. 4	T4	Complexe sportif Jean Gallet 2
LA VILLE AUX DAMES	T5	Stade Michel Hidalgo 1
FLEURY AUBRAIS CJF	T4SYN	Stade Fernand Sastre
MONTS AS	T5SYN	Stade des Griffonnes 1 Attente tests

BACCON HUISSEAU AS	**T5**	Stade Municipal (Huisseau)
LANGEAIS CINQ MARS F	**T4**	Stade Pichard Goujon
YMONVILLE A.	**T5**	Stade Gabriel Puech
ORLEANS ESCALE	**T3SYN**	Stade Marcel Garcin
LA RICHE TOURS R.	**T4**	Stade du Petit Plessis 1
VENDOME US	**T3**	Stade Léo Lagrange 1
MONTARGIS USM 2	**T3**	Stade Maurice Béraud 1
EPERNON AMICALE	**T5SYN**	Stade du Closelet 1
GATINAISE ES à DORDIVES	**T3 à vérif**	Stade les Chaumonts 1
CHAMPHOL FJ	**T4SYN**	Stade Paul Doublet 1
DAMPIERRE US	**T4**	Stade Jacques de Ganay 1
CHAMBRAY FC 2	**T5**	Stade du Breuil 5
MER US	**T4**	Stade Bernard Guimont 1
MAINTENON PIERRES ES	**T4**	Stade Louis Roche
ST CYR SUR LOIRE EB 2	**T3**	Complexe Sportif Guy Drut 1
DREUX TOUT HORIZON	**T3**	Stade Jean Bruck 1
BLOIS AFC	**T4**	Stade Eric Tabarly 1
ST AMAND LONGPRE A.	**T5**	Stade Jean Claude Héry 1
MONTRICHARD CA	**T4**	Stade Guy Langou 1
US ARGENTON PECHEREA	**T4**	Stade Georges Marandon
DEOLS FC 2	**T3**	Stade Jean Bizet 1
LE RICHELAIS FOOT	**T5**	Stade Puits de la roche 1
LE BLANC US	**T5**	Stade des Menigouttes 1
TROUY ES	**T5**	Stade Municipal (trouy)
DESCARTES SG	**T5 (visite 09/21)**	Stade du Ruton 1
CHITENAY CELLETTES	**T4**	Complexe sportif Etang Frileux 1
BOURGES GAZELEC	**T4**	Stade de Vauvert 1
CHER SOLOGNE à Selles/Cher	**T4 (classé 09/21)**	Stade les Pressigny
CONTRES AS 2	**T4SYN**	Stade Henri Chartier 3
LA CHATRE US	**T4**	Parc des Sports Louis Deschiens 1
CHOUZY ONZAIN AS	**T4**	Stade Charles Diard 1
ST GERMAIN DU PUY AS	**T4**	Stade Henri Luquet
MONTGIVRAY US	**T5**	Stade Maurice Bijotat 1
VATAN SC	**T5**	Stade Léon Favreau 1
ROMORANTIN SO 2	**T2**	Stade Jules Ladoumègue 1
BLOIS FOOT 41 3	**T4**	Stade Saint Georges 2
HENRICHEMONT MENETOU	**T6 (visite 09/21)**	Stade Municipal (henrichemont)
FUSSY ST MARTIN FC	**T5**	Stade André Tournie 1
ST MAUR US	**T5**	Stade Municipal 1 (St Maur)
LE POINCONNET US	**T4**	Stade Jean Delaveau 1
SELLES ST DENIS DR	**T4**	Stade Christophe Bedard 1
VIGNOUX CS	**T6 (visite 08/21)**	Complexe sportif Colette Besson 1

Point sur les niveaux équipement de 1ére Division de District (T5 minimum)

Pour rappel :

Pour donner suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m² HS minimum + « arbitres » 8m² HS + bureau de 6m² recommandé
- ✓ **Tout autre relevé** des CDTIS sera étudié pour avis suite aux migrations et sur les bases de l'existant au 01/07/2021 **dont pour T5**
- ✓ **En prévision d'accession en R3 ou de maintien :** la CDTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Ces niveaux de classement ne sont pas figés et peuvent évoluer à tous moments
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CDTIS

Clubs	Niveau équipement	Nom du terrain
CHAPELLOISE AS	**T6**	Stade Omnisport 1 (La Chapelle st ursin)
BOURGES 18 3	**T5**	Stade Pierre Delval
BOURGES PORT. AS 2	**T3SYN**	Stade des Grands Beauregards
LURY - MEREAU USA	**T5**	Stade Jean Moulin
LIGNIERES AV	**T6**	Stade Jacques Dalloux 1
VIERZON FC 3	**T2**	Stade de Brouhot 1
VIERZON CHAILLOT SL	**T6**	Stade Jean Pierre Piétu 1
BOURGES MOULON ES 2	**T5SYN**	Stade de la Sente aux Loups
MEHUN PORT. OL.	**T6**	Stade des Acacias
ST AMAND AS 2	**T3**	Stade Alphonse Gesset
LA SEPTAINE AV	**T6**	Stade du Rio
AUBIGNY S/NER. ES	**T5**	Parc des Sports J. Morin
VERDIGNY SANCERRE FC	**T5**	Complexe sportif Belleville
ORVAL AS	**T5**	Stade Maurice Trompeau 1

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.2 Confirmations de niveau de classement

- ■ **ST GEORGES SUR LA PREE – STADE DES COUTURES – NNI 182100101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 22/03/2021. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 08/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mr Cotin du 08/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T6 jusqu'au 22/03/2031.

- **PREVERANGES – STADE MUNICIPAL – NNI 181870101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 22/03/2021. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T6 du 02/08/2021

- ✓ Rapport de visite de Mrs Dhorbait et Faillat du 02/08/2021
- ✓ Rapport SOCOTEC du 21/02/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T6 jusqu'au 22/03/2031

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE

2.4 Tests in-situ de maintien de classement

- **BOURGES – STADE YVES DU MANOIR – NNI 180330101**

Transmis à la CFTIS afin de certifier le classement T3

- **BOURGES – STADE LA SENTE AUX LOUPS – NNI 180330801**

Au regard du document transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T5SYN

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

- **SOULANGIS – STADE LOUIS GUILLERAULT – NNI 182530101**
  - ✓ Demande d'avis préalable pour sécurisation avec pare-ballons du 16/09/2021
  - ✓ Plan de l'aire de jeu coté 100 x 61
  - ✓ Equipement ne pouvant jamais être autre que T6

Au regard des documents transmis, la CRTIS émet un avis favorable.

8. AFFAIRES DIVERSES

- **VIGNOUX SUR BARANGEON – STADE COLETTE BESSON – NNI 182810101**

Cette installation est classée en Niveau 6 jusqu'au 25/06/2025
La C.R.T.I.S. prend connaissance du rapport de visite de Mr Cotin du 01/07/2021 (surface vestiaires à revoir)
Info : mis le 0102 en fin de classement au 25/06/2025
Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en T6 et le dit non conforme pour la R3

- **HENRICHEMONT – STADE MUNICIPAL - NNI 181090101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 30/08/2027.
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la vérification de classement pour T5 du 07/09/2021 pour évoluer en R3

- ✓ Rapport de visite de Mrs Cotin et Chabance du 07/09/2021 (Ensemble non clos)
- ✓ Plan des vestiaires et de l'aire de jeu

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en T6 et le dit non conforme pour R3

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

- **SAINT AMAND MONTROND – STADE ALPHONSE GESSET – NNI 181970101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 13/09/2019 (E5 - Ed 2021)
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 – Ed 2021 du 03/08/2021
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Dhorbait et Faillat du 29/07/2021 :

- ✓ Eclairement moyen horizontal : 272 lux
- ✓ Facteur d'uniformité : 0.75
- ✓ Rapport Emini/Emax : 0,52

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E5 jusqu'au 13/09/2023.

District de l'Eure-et-Loir

Point sur les niveaux équipement de 1ére Division de District (T5 minimum)

Pour rappel :
Pour donner suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m² HS minimum + « arbitres » 8m² HS + bureau de 6m² recommandé
- ✓ **Tout autre relevé** des CDTIS sera étudié pour avis suite aux migrations et sur les bases de l'existant au 01/07/2021 **dont pour T5**
- ✓ **En prévision d'accession en R3 ou de maintien :** la CDTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Ces niveaux de classement ne sont pas figés et peuvent évoluer à tous moments
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CDTIS

Clubs	Niveau équipement	Nom du Terrain
TREMBLAY VILLAGES	**T6**	Stade Municipal
LUCE 2	**T5**	Stade Jean Boudrie 1
DREUX ACSDF	**T5**	Stade Joel Cauchon
BROU ETOILE	**T4**	Stade Municipal
F.C. ST GEORGES S/EU 2	**T4**	Stade Jean Leroy 1
LA FERTE VIDAME	**T6**	Stade Antoine Moharic
ILLIERS U P	**T4**	Stade municipal 1
CHATEAUDUN	**T5**	Stade de Beauvoir 1
DROUAIS FC 3	**T3**	Stade Jean Bruck 1
PUSSAY- ANGERVILLE	**En contrôle**	???
SOURS AMIC	**T5**	Stade Pierre de la Chaume 1

COURVILLE	**T6**	Stade du Docteur Jourdain
U.S. VALLÉE DU LOIR	**T4**	Complexe sportif Michel Robic 1
LUISANT A C 2	**T3SYN**	Stade Claude Desgrouas

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

- **SAINT GEORGES SUR EURE – STADE JEAN LEROY 1 – NNI 283370101**

Cette installation était classée en Niveau E4 jusqu'au 28/03/2021 (E5 – Ed 2021)
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 13/09/2021
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Bayarri du 13/09/2021 :

- ✓ Eclairement moyen horizontal : 240 lux
- ✓ Facteur d'uniformité : 0.80
- ✓ Rapport Emini/Emax : 0,61

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E5 jusqu'au 28/03/2023

District de l'Indre

Point sur les niveaux équipement de 1ére Division de District (T5 minimum)

Pour rappel :
Pour donner suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m² HS minimum + « arbitres » 8m² HS + bureau de 6m² recommandé
- ✓ **Tout autre relevé** des CDTIS sera étudié pour avis suite aux migrations et sur les bases de l'existant au 01/07/2021 **dont pour T5**
- ✓ **En prévision d'accession en R3 ou de maintien :** la CDTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Ces niveaux de classement ne sont pas figés et peuvent évoluer à tous moments
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CDTIS

Clubs	Niveau équipement	Nom du terrain
PARNAC V.A AC	**T6**	Stade Municipal 1 (Parnac)
ALLIANCE C.S. BUZANC	**T5**	Stade Michel Mauduit 1
U.S. REUILLY	**T4**	Stade du bois de saint denis
AIGURANDE US	**T5**	Stade Municipal 1 (Aigurande)
FC VALP 36 à ARTHON	**T6**	Stade André de Fougères 1
F.C. LEVROUX	**T4**	Stade de la Peignerie 1
VILLERS AC	**T5**	Stade Municipal (Villers)
ES POULAINES	**T5**	Stade Léo Lagrange 2
ISSOUDUN SA	**T3**	Stade Henri Merillac 1

TOUVENT CHAT.	**T5**	Stade Michel Guignard 1
DEOLS FC 3	**T3**	Stade Jean Bizet 1
BVN	**T5**	Stade Bernard Chaussé 1
FC2MT	**T4**	Stade Municipal

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **CHATEAUROUX – STADE DU ROTISSANT – NNI 360440501**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 22/03/2021. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 20/07/2021

- ✓ Visite de Mrs Champagnat et Aubard du 07/09/2021 (revoir les vestiaires)
- ✓ Attestation de capacité pour 299 personnes du 08/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T5 jusqu'au 22/03/2031

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

- **SAINT MAUR – STADE MUNICIPAL – NNI 362020101**

Cette installation n'est pas classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en niveau E6 LED du 24/06/2021

Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Aubard du 16/09/2021 :

- ✓ Eclairement moyen horizontal : 183 lux
- ✓ Facteur d'uniformité : 0.73
- ✓ Rapport Emini/Emax : 0,48
- ✓ Avis préalable du 30/06/2021
- ✓ Faire passer le certificat de conformité

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E6 LED jusqu'au 21/09/2025

9.2 Confirmations de classement

- **CHATEAUROUX – STADE GASTON PETIT – NNI 360440101**

Cette installation est classée en Niveau E2 jusqu'au 24/09/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E3 du 21/07/2021

Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mrs Champagnat et Naudet du 21/07/2021 :

- ✓ Eclairement moyen horizontal : 1112 lux
- ✓ Facteur d'uniformité : 0.77
- ✓ Rapport Emini/Emax : 0,58
- ✓ Ev1moy et Ev2moy non conformes (moins de 1000)

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E3 et transmet à la CFTIS

- **LYE – STADE LES PRES DU MOULIN – NNI 361070101**

Cette installation est classée en Niveau EFootA11 jusqu'au 30/06/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 07/09/2021
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Champagnat du 07/09/2021 :

- ✓ Eclairement moyen horizontal : 135 lux
- ✓ Facteur d'uniformité : 0.47

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E7 Jusqu'au 30/06/2023

- **LUCAY LE MALE – STADE MARC LACLAIS – NNI 361030101**

Cette installation est classée en Niveau EFootA11 jusqu'au 30/06/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E6 du 16/09/2021
Au regard des éléments transmis par la CDTIS faisant suite à la visite de Mr Champagnat du 16/09/2021 :

- ✓ Eclairement moyen horizontal : 120 lux
- ✓ Facteur d'uniformité : 0.48

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cette installation en E7 Jusqu'au 30/06/2021

District de l'Indre-et-Loire

Point sur les niveaux équipement de 1ére Division de District (T5 minimum)

Pour rappel :
Suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m² HS minimum + « arbitres » 8m² HS + bureau de 6m² recommandé
- ✓ **Tout autre relevé** des CDTIS sera étudié pour avis suite aux migrations et sur les bases de l'existant au 01/07/2021 **dont pour T5**
- ✓ **En prévision d'accession en R3 ou de maintien :** la CDTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Ces niveaux de classement ne sont pas figés et peuvent évoluer à tous moments
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CDTIS

Clubs	Niveau équipement	Nom du terrain
JOUE LES TOURS FCT 2	**T5**	Stade Jean Bouin 1
RENAUDINE US	**T5**	Stade Joseph Renard
ST PIERRE DES CORPS	**T3**	Stade Camélinat 1

YZEURES-PREUILLY	**T6**	Stade Municipal
VALLEE VERTE à TRUYES	**T6 (PV n°1 – 37)**	Stade Maurice Besnier 1
CHANCEAUX AS	**T5**	Stade Municipal 1
RICHE RACING 2	**T5SYN**	Stade du petit Plessis 1
BOURGUEIL ES	**T5 (PV n°1 – 37)**	Stade Jean Causeret 1
MONNAIE US	**T6 (PV n°2 – 37)**	Stade Municipal 1
ETOILE VERTE FC	**T5**	Stade de Genevray 1
VILLIERS AU BOUIN	**T5 (PV n°1 – 37)**	Stade Municipal
VAL DE CHER 37 FC à BLERE	**T5 (PV n°1 – 37)**	Stade Municipal
FONDETTES AS	**T4**	Stade du Moulin à vent 1

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **BOURGUEIL – STADE JEAN CAUSERET 1 – NNI 370310101**

Cette installation était classée en Niveau 5 **(T5 – Ed 2021)** jusqu'au 16/07/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 20/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T5 jusqu'au 16/07/2031

- **BOURGUEIL – STADE JEAN CAUSERET 2 – NNI 370310102**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 16/07/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 20/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021
- ✓ Classement niveau 5 avant le 01/07/2021 (sans vestiaire) par erreur

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T7 jusqu'au 16/07/2031

- **BALLAN – STADE DE LA HAYE 1 – NNI 370180101**

Cette installation est classée en Niveau 3 **(T2 – Ed 2021)** jusqu'au 13/11/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T3 du 20/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mr Malbrand du 20/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T2 (travaux sur les bancs de touche à effectuer) et transmet à la CFTIS

- **BALLAN – STADE DE LA HAYE 2 – NNI 370180102**

Cette installation était classée niveau 5 jusqu'au 22/03/2021. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 20/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021
- ✓ Classement niveau 5 avant le 01/07/2021 (sans vestiaire) par erreur

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T7 jusqu'au 13/10/2031

- **BALLAN – STADE DE LA HAYE 3 – NNI 370180103**

Cette installation est classée niveau 5SYE jusqu'au 29/09/2028 >> **T4SYN**

- **PERRUSSON – STADE DU PRE CLOS – NNI 371830101**

Cette installation est classée niveau 6 **(T6 – Ed 2021)** jusqu'au 14/12/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T6 du 03/08/2021

- ✓ Rapport de visite de Mr Malbrand du 03/08/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T6 jusqu'au 14/12/2031

- **BLERE – STADE MUNICIPAL – NNI 370270101**

Cette installation est classée niveau 5 **(T5 – Ed 2021)** jusqu'au 06/07/2022
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 22/08/2021 suite à travaux

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 22/08/2021 pour classement et contrôle FAFA concernant les vestiaires
- ✓ Plan des équipements (aire de jeu + vestiaires)

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T5 jusqu'au 06/07/2032

- **CHINON – STADE PLAINE DES VAUX 2 – NNI 370720102**

Cette installation est classée niveau FootA11 (**T7 – Ed 2021)** jusqu'au 13/10/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 19/08/2021

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Duthiel du 19/08/2021 (Ensemble pouvant être classé T5/4 si pose d'une main courante)

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T7 jusqu'au 13/10/2031

- **DESCARTES – STADE DU RUTON – NNI 371150101**

Cette installation était classée niveau 5 **(T5 – Ed 2021) jusqu'au 07/10/2020.** Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 23/08/2021

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 02/08/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T5 jusqu'au 07/10/2030

- **DESCARTES – STADE DU RUTON – NNI 371150102**

Cette installation est classée niveau A8 jusqu'au 19/03/2028
La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau A8 du 23/08/2021

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 02/08/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en A8 jusqu'au 07/10/2030

- **PONT DE RUAN – STADE WILLIAM LAMBERT – NNI 371860101**

Cette installation était classée niveau 5 **(T5 – Ed 2021) jusqu'au 14/12/2020.** Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 26/08/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T5 jusqu'au 16/12/2030

- **PONT DE RUAN – STADE WILLIAM LAMBERT – NNI 371860102**

Cette installation était classée niveau **FootA11 (T7 Ed 2021) jusqu'au 01/09/2019.** Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 26/08/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T7 jusqu'au 16/12/2030

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

PV n°1 du 14/09/2021

8. AFFAIRES DIVERSES

- **LOCHES – STADE MARECHAL LECLERC – 371320101**

Cette installation est classée niveau 5 **(T4 – Ed 2021)** jusqu'au 13/10/2021

- ✓ Contrôle des travaux sur l'aire de jeu avec rapport fourni à la ville par Mrs Martinière et Malbrand en date du 03/08/2021
- ✓ Classement à effectuer travaux terminés

- **LOCHES – COMPLEXE DES GRANDVAULT – NNI 371320202**

Cette installation est classée niveau FootA11 jusqu'au 16/09/2025

- ✓ Contrôle pour terrain de repli fonction de l'interdiction d'utiliser le stade Leclerc par Mrs Martinière et Malbrand en date du 03/08/2021
- ✓ Les vestiaires du gymnase sont attribués à cette aire de jeu (2 x 18m² + 10 pour arbitres)
- ✓ Pose d'une clôture provisoire suivant le plan fourni au propriétaire

La CRTIS émet un avis favorable à l'utilisation provisoire de cet équipement en compétitions officielles « séniors » et transmet à la Commission des Championnats District 37 pour décision

- **TOURS – STADE DE LA VALLEE DU CHER N°10 – NNI 372610110**
  STADE DU DANEMARCK – NNI 372610201

Ces installations sont classées en Niveau T3 (ex Niveau 4) jusqu'au 09/10/2021 et 20/11/2021.
La CRTIS prend connaissance des demandes du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T3 ainsi que du document transmis :

- ✓ 1ère page de l'imprimé de classement.
- ✓ Tests in situ fournis

S'agissant de demandes de confirmation de classement en Niveau T3, elle programme une visite Régionale.

Mrs. Guy MALBRAND, CRTIS et Bernard FREULON, CDTIS sont désignés pour effectuer la visite de cette installation.

Le service Terrains et Installations Sportives de la Ligue ou du District se rapprochera du propriétaire pour programmer ces visites**.**

- **TRUYES – STADE MAURICE BESNIER – NNI 372630101**

Cette installation est classée niveau 6 **(T6 – Ed 2021)** jusqu'au 21/04/2025

La C.R.T.I.S. prend connaissance du contrôle de classement du 29/07/2021 suite à la migration des équipements et au niveau D1 où évolue le club

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 22/07/2021 signalant un équipement non clos

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en T6, le dit non conforme pour évoluer en D1 et transmet à la Commission des Championnats District pour avis

- **VILLIERS AU BOUIN – STADE MUNICIPAL – NNI 372790101**

Cette installation est classée niveau 5 **(T5 – Ed 2021)** jusqu'au 23/11/2026

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un contrôle de classement en niveau T5 du 02/08/2021 suite à la migration des équipements et au niveau D1 où évolue le club

- ✓ Rapport de visite de Mrs Freulon et Duthiel du 02/08/2021
- ✓ **Pour rappel** : le changement de niveau de 6 en 5 en 2016 n'aurait pas dû être effectif à cause de la surface vestiaires « joueurs » inférieure à 20m² hs

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en T5, le dit non conforme pour évoluer en D1 et transmet à la Commission des Championnats District pour avis.

- **MONNAIE – STADE MUNICIPAL – NNI 371530101**

Cette installation est classée niveau 5 jusqu'au 13/11/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance du contrôle de classement du 14/09/2021 suite à la migration des équipements et au niveau D1 où évolue le club

- ✓ Contrôle de Mrs Martinière et Freulon du 22/07/2021 signalant un équipement non clos

Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en T6, le dit non conforme pour évoluer en D1 et transmet à la Commission des Championnats District pour avis.

- **MONNAIE – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 371530102**

Cette installation est classée niveau 5 jusqu'au 13/11/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance du contrôle de classement du 14/09/2021 suite à la migration des équipements

- ✓ Contrôle de Mrs Martinière et Freulon du 22/07/2021 signalant un équipement sans vestiaire. Classement niveau 5 avant le 01/07/2021 par erreur

Au regard des documents transmis, la CRTIS modifie le classement de cette installation en T7.

Point sur les niveaux équipement de 1ére Division de District (T5 minimum)

Pour rappel :

Pour donner suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m² HS minimum + « arbitres » 8m² HS + bureau de 6m² recommandé
- ✓ **Tout autre relevé** des CDTIS sera étudié pour avis suite aux migrations et sur les bases de l'existant au 01/07/2021 **dont pour T5**
- ✓ **En prévision d'accession en R3 ou de maintien :** la CDTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Ces niveaux de classement ne sont pas figés et peuvent évoluer à tous moments
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CDTIS

Clubs	Niveau équipement	Nom du terrain
PRUNIERS U.S	**T5**	Stade Daniel Bisson 1
ORCHAISE à VALENCISSE	**T5**	Stade Jacques Cassin 1
BLOIS A.S.C.P	**T4**	Stade des Allées JL 2
SUEVRES A.S	**T4**	Stade municipal
MONTRICHARD C.A 2	**T4**	Stade Guy Langou 1
VILLEBAROU E.S	**T4**	Stade Gaston Lecoeur 1
MONT/BRACIEUX A.J.S	**T5**	Stade Bel Air
NOUAN LAMOTTE A.S	**T5**	Stade de Cordy 1
CHAUSSEE A.S.J 2	**T4**	Stade Pierre Charlot
CHAT/LANG/MEN. U.S.C	**T5**	Stade des peupliers
OUZOUER C.A	**T6**	Stade Henri Raulin 1
CSF 2 (BILLY)	**T5**	Stade Remi Leveque 1
MONTOIRE STADE	**T5**	Stade municipal 1

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **SAINT GERVAIS LA FORET – STADE GEORGES FARSY 2 – NNI 412120202**

Cette installation est classée niveau FootA8 jusqu'au 14/12/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau A8 du 22/06/2021

- ✓ Contrôle de Mr Fournillon du 28/06/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en A8 jusqu'au 14/12/2031

- **MAROLLES – STADE DES GRANDS CLOS 2 – NNI 411280102**

Cette installation est classée niveau FootA8 jusqu'au 13/10/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau A8 du 28/06/2021

- ✓ Contrôle de Mr Fournillon du 28/06/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en A8 jusqu'au 19/05/2027

- **HERBAULT – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 411010102**

Cette installation est classée niveau FootA8st jusqu'au 14/12/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau A8s du 17/07/2021

- ✓ Contrôle de Mr Fournillon du 20/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en A8 jusqu'au 16/05/2028

- **VALENCISSE (ORCHAISE) – STADE JACQUES CASSIN 2 – NNI 411420102**

Cette installation est classée niveau A8 jusqu'au 14/12/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en A8 du 16/07/2021

- ✓ Contrôle de Mr Fournillon du 20/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en A8 jusqu'au 16/05/2028

- **MER – STADE BERNARD GUIMONT 4 – NNI 411360104**

Cette installation est classée niveau 5SYE jusqu'au 18/09/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T4SYN du 19/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mr Fournillon du 22/07/2021
- ✓ AOP du 10/08/2011
- ✓ Plan des vestiaires
- ✓ Tests in situ du 27/09/2021 par LABOSPORT

Au regard des documents transmis, la CRTIS proposera le classement de cette installation en T4SYN jusqu'au 18/09/2031

- **MER – STADE BERNARD GUIMONT 5 – NNI 411360105**

Cette installation est classée niveau FootA11 (**T7 Ed 2021**) jusqu'au 13/10/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T7 du 19/07/2021

- ✓ Contrôle de Mr Fournillon du 22/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T7 jusqu'au 18/09/2031

- **SELLES SUR CHER – STADE LES PRESSIGNY – NNI 412420101**

Cette installation était classée niveau 5 jusqu'au 07/12/2020 (puis « mise en travaux »). Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T4 du 20/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mr Fournillon du 26/07/2021
- ✓ Plan des vestiaires modifiés
- ✓ AOP du 05/10/2010

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T4 jusqu'au 07/12/2030

- **MER – STADE BERNARD GUIMONT 1 – NNI 411360101**

Cette installation est classée niveau 5 jusqu'au 12/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T4 du 19/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mr Fournillon du 22/07/2021
- ✓ AOP du 10/08/2011
- ✓ Plan des vestiaires

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T4 jusqu'au 18/09/2031

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

- **SUEVRES – STADE MUNICIPAL – NNI 412520101**

Cette installation est classée niveau 6 jusqu'au 01/09/2029 et « en travaux »

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un changement de classement en T4 du 15/07/2021

- ✓ Rapport de visite de Mrs Fournillon et Martin du 22/07/2021
- ✓ Contrôle FAFA sur les vestiaires
- ✓ Plan des vestiaires coté
- ✓ Arrêté municipal interdisant le chemin avec un plan situant le barriérage

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T4 jusqu'au 21/09/2031

- **VALENCISSE (ORCHAISE) – STADE JACQUES CASSIN – NNI 411420101**

Cette installation est classée niveau 6 **(T6 Ed 2021)** jusqu'au 16/05/2028

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une modification de classement en T5 du 16/08/2021 suite à modification vestiaires

- ✓ Rapport de visite de Mr Fournillon du 20/07/2021 suite contrôle de FAFA
- ✓ Plan des vestiaires

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T5 jusqu'au 21/09/2031

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

- **BLOIS – STADE ROBERT PICHEREAU 2**
  - ✓ Plus utiliser pour le football (mail du 30/07/2021 du président de l'ASPTT, Mr Souriau)

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

- **VILLEBAROU – STADE GASTON LECOEUR 2 – NNI 412760102**

Cette installation est classée niveau 6S jusqu'au 03/06/2024

- ✓ Demande d'AP pour un changement de couverture d'une aire de jeu de Stabilisé en Herbe pour une aire de jeu et après agrandissement pour 105 x 68
- ✓ Plan coté et coupe
- ✓ Fournir plan des vestiaires par aire de jeu afin de préciser le futur classement Ed 2021

La CRTIS émet un **avis favorable** (Se référer au règlement 2021 – Art 3.1.5 et 3.2.6.1)

District du Loiret

Point sur les niveaux équipement de 1ére Division de District (T5 minimum)

Pour rappel :

Pour donner suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 :** Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m² HS minimum + « arbitres » 8m² HS + bureau de 6m² recommandé
- ✓ **Tout autre relevé** des CDTIS sera étudié pour avis suite aux migrations et sur les bases de l'existant au 01/07/2021 **dont pour T5**
- ✓ **En prévision d'accession en R3 ou de maintien :** la CDTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Ces niveaux de classement ne sont pas figés et peuvent évoluer à tous moments
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CDTIS

Clubs	Niveau équipement	Nom du terrain
NEUVILLE SP.	**T5**	Stade de la Pichardière 1
BOIGNY CHECY AVT.G.	**T5**	Stade Paul Douady 1
SMOC ST J. BRAYE 2	**T3 SYN**	Stade Marcel Thomas
SC MALESHERBOIS F.	**T5**	Stade de la Fontaine Joigneau 1
FCO ST JEAN RUELLE	**T4 SYE**	Stade Guy Gallier
ET.S. LOGES ET FORET	**T5**	Stade Hermine Heuze
CHATEAUNEUF/LOIRE 2	**T3 SYN**	Stade du Lièvre d'or
SARAN USM 3	**T4**	Stade du Bois Joly 2
MARIGNY ES	**T5**	Stade des Usages
CHALETTE S/LOING SC	**T5**	Stade Gaston Maillet
BEAUGENCY LUSITANOS	**T5 (clos ?)**	Stade Maurice Dubreuil 1
NANCRAY CH.N.	**T6**	Stade municipal
FC VO à CHUELLES	**T7**	Stade Clos Rousseau

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

1.2 Confirmations de niveau de classement

- **NEVOY – STADE MUNICIPAL – NNI 452270101**

Cette installation était classée niveau 6 **(T6 – Ed 2021)** jusqu'au 01/04/2020, Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T6 du 02/08/2021

- ✓ Contrôle de Mr Chevy du 02/08/2021
- ✓ Fournir attestation de capacité pour 299 personnes

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T6 jusqu'au 01/04/2030

- **LAILLY EN VAL – STADE MARCEL MENEUX – NNI 451790101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 03/06/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T6 du 03/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T6 jusqu'au 03/06/2029

- **LA FERTE SAINT AUBIN – STADE HENRI FAUQUET 1 – NNI 451460101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 14/06/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 01/09/2021

- ✓ Pas de rapport de visite

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T6 jusqu'au 14/06/2029

- **LA FERTE SAINT AUBIN – STADE HENRI FAUQUET 2 – NNI 451460102**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 14/06/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 01/09/2021

- ✓ Pas de vestiaire attribué à cette installation. Classement niveau 5 avant le 01/07/2021 par erreur

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T7 jusqu'au 14/06/2029

- **LA FERTE SAINT AUBIN – STADE HENRI FAUQUET 3 – NNI 451460103**

Cette installation était classée en Niveau FootA11 stabilisé jusqu'au 30/06/2021. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 01/09/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T7 jusqu'au 14/06/2029

- **CHILLEURS AUX BOIS – STADE JEAN TRESSY – NNI 450950101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/06/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T5 du 07/09/2021

- ✓ Contrôle effectué par Mr Thomas le 07/09/2021 (Equipement non clos)

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T6 jusqu'au 01/06/2029

- **NEUVILLE – STADE DE LA PICHARDIERE 3 – NNI 452240103**

Cette installation était classée en Niveau FootA11 jusqu'au 30/06/2021. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en T7 du 07/09/2021

- ✓ Contrôle effectué par Mr Thomas le 07/09/2021
- ✓ Pour rappel, le 0101 et 0102 ne sont pas renseignés correctement (Fournir plan des vestiaires avec attribution par aire de jeu)

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T7 jusqu'au 30/06/2031 sous réserve de la réception de la pièce demandée avant le 30/11/2021

- **BAZOCHES LES GALLERANDES – STADE MUNICIPAL – NNI 450250101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 01/07/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 10/09/2021

- ✓ Contrôle effectué par Mr Gossec le 10/09/2021 (Ensemble non clos)

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T6 jusqu'au 01/07/2029

- **SANDILLON – STADE RAYMOND LEVEAU – NNI 453000101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 18/04/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 14/09/2021

- ✓ Contrôle effectué par Mr Thomas le 14/09/2021
- ✓ Fournir rapport de visite détaillé

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T5 jusqu'au 18/04/2029 sous réserve de la pièce demandée avant le 30/11/2021

SANDILLON – STADE RAYMOND LEVEAU annexe – NNI 453000102

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 18/07/2023. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T6 du 14/09/2021

- ✓ Contrôle effectué par Mr Thomas le 14/09/2021 confirmant 1 seul vestiaire « arbitres » sur l'ensemble

Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T7 jusqu'au 18/04/2029

- **SEMOY – STADE ROGER PIANTONI – NNI 453080101**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 30/06/2022. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 01/09/2021

- ✓ Contrôle effectué par Mr Joubert le 01/09/2021
- ✓ Fournir rapport de visite détaillé

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en T5 jusqu'au 30/06/2032 sous réserve de la pièce demandée avant le 30/11/2021

8. AFFAIRES DIVERSES

- **CHATEAUNEUF SUR LOIRE – STADE DES TERRES DU CHÂTEAU – NNI 450820201**

Cette installation était classée en Niveau 6 jusqu'au 03/06/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

Au regard des documents transmis, la CRTIS demande des informations sur les travaux en cours n'ayant pas fait l'objet d'un AP

- **PITHIVIERS – STADE MARCEL PIQUEMAL – NNI 452520101**

✓ Visite avec rapport de Mr Desoeuvres sur les travaux effectués pour une mise en conformité provisoire avant travaux pour un niveau T3 (club en R1)

✓ Fournir un délibéré de Conseil, échéancier et plan du projet pour AP

Au regard des documents transmis, la CRTIS émet un avis favorable pour la saison 2021/2022 et transmet à la Commission des Championnats Ligue. Elle rappelle que pour officialiser « une mise en travaux », il nous faut les 3 pièces demandées ci-dessus avant le 30/11/2021.

- **PROCHAINE REUNION LE 09 NOVEMBRE 2021**
- **DOSSIER A RECEVOIR AVANT FIN OCTOBRE**

Le Président CRTIS
Alain DESOEUVRES

Le Secrétaire de séance
Guy MALBRAND

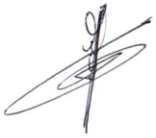

Publié le 29/10/2021